

**CAVEJ
LICENCE 3^{ème} année
EPREUVES DE DELESTAGE
FEVRIER 2016**

Ce délestage concerne le semestre 5. L'étudiant qui se sent prêt peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en mai/juin.

Les matières écrites de délestage sont cependant obligatoires pour les étudiants boursiers.

Les notes obtenues seront celles de la session de juin.

Pas d'inscription particulière auprès du secrétariat si l'inscription pédagogique a été effectuée.

Les **EPREUVES** ont lieu au **Centre René Cassin** - 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris – Métro Gobelins – Autobus 91, 83 ou 21 -

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre **une demi-heure avant** le début des épreuves pour élarger.

Ils devront présenter leur carte d'étudiant présentant la photo. Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni lors de l'épreuve. Ils seront priés de laisser leur cartable/sac et documents ainsi que leur téléphone portable et tous appareils numériques éteints dans les travées latérales.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un 1/3 temps. Ils doivent se faire connaître à leur gestionnaire de scolarité par mail afin d'organiser leurs épreuves avant le 10 février 2016.

LUNDI 29 FEVRIER : AMPHI 1, rdc

DROIT ADMINISTRATIF :

9h30-12h30– aucun document autorisé

RELATIONS INDIVIDUELLES de TRAVAIL

14H30- 15H30 - aucun document autorisé

MARDI 1^{er} MARS : AMPHI 1, rdc

DROIT DES SOCIETES 1 :

9h30-12h30 – codes non annotés autorisés

INTRODUCTION AU DROIT COMPARÉ

14H30 - 15H30 - aucun document autorisé

EPREUVES ORALES :

Les épreuves ont lieu au Centre René Cassin

L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées.

La carte d'étudiant devra être présentée aux jurys.

Les changements de jurys ne seront pas autorisés (sauf autorisation exceptionnelle du secrétariat sur justificatif).

Les étudiants sont invités à se présenter **dès le début des horaires de convocation pour s'inscrire** sur des listes de présence sous peine de ne pas être interrogés.

ANGLAIS :

Mercredi 2 mars salle 10

9h : Noms de A à CA

13h30 : Noms de CE à F

Jeudi 3 mars salle 8

9h : Noms de G à LE

13h30 : Noms de LI à Q

Vendredi 4 mars salle 8

9h : Noms de R à Z

REGIME DE L'OBLIGATION

Mercredi 2 mars

9h : Noms de RE à SA – salle 12

9h : Noms de GO à J – salle 13

13h : Noms de SI à Z – salle 12

13h : Noms de O à RA – salle 13

Jeudi 3 mars

9h : Noms de M à N – salle 12

9h : Noms de E à GI – salle 13

13h : Noms de K à L – salle 12

13h : Noms de A à BE – salle 13

Vendredi 4 mars

9h : Noms de BI à CHA – salle 12

9h : Noms de CHE à D – salle 13

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Judi 3 mars :

9h30 : Noms de A à BL – salle 9

9h30 : Noms de BO à COL – salle 10

13h30 : Noms de CON à FE – salle 9

13h30 : Noms de FL à HEL – salle 10

Vendredi 4 mars

9h30 : Noms de HEN à LE – salle 9

9h30 : Noms de LH à N – salle 10

13h30 : Noms de O à R – salle 9

13h30 : Noms de S à Z –salle 10

Vous serez informés de la **date de publication des résultats** des délestages dans la rubrique « Actualités » de notre site e-cavej.org vers la mi-avril.